



Annexe

Modèle de concept pour un programme cantonal

Remarques préliminaires

- Ce modèle est utilisé pour soumettre un programme cantonal/supracantonal dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Afin que toutes les informations nécessaires aux bailleurs de fonds soient disponibles, il convient de l'utiliser comme support à l'élaboration des programmes cantonaux.
- Pour une soumission auprès de Promotion Santé Suisse, ce modèle de concept est pertinent pour l'évaluation des requêtes et le cofinancement du programme cantonal. Pour une soumission auprès du Fonds de prévention du tabagisme, le concept doit être présenté via le [formulaire de requête](#).
- Sur la base du modèle de concept peuvent être décrits soit des programmes individuels (p. ex., santé psychique chez l'enfant et l'adolescent) soit des programmes englobant plusieurs facteurs de risque et/ou groupes cibles.
- Le concept devrait comporter 15 à 40 pages
- Il repose sur le document [Principes pour programmes cantonaux](#) à partir des stratégies MNT et Addictions et des rapports Santé psychique et Prévention du suicide ainsi que sur les critères quint-essenz relatifs aux programmes. Voir aussi la liste des outils utiles qui y est incluse.

Page de titre

Nom du programme cantonal

Titre, thèmes / groupes cibles prévus en sous-titre (s'ils ne sont pas déjà indiqués dans le titre), responsables, version, date

Table des matières

Partie I – Résumé (Executive Summary, 2 pages au max.)

- **Contexte (cantonal)** (report 1.2)
- **Explication des principes** (report 2.)
- **Groupes cibles et thèmes**
- **Vision** (report 4.1)
- **Objectifs du programme** (report 4.2)
- **Durée**
- **Jalons du programme**
- **Responsable et acteurs principaux (organigramme)** (report 5.)
- **Budget du programme** (report Résumé partie IV)

Partie II – Concept

1. Situation initiale

1.1 Situation initiale au niveau national

Données disponibles sur les thèmes, les groupes cibles, les stratégies nationales et les développements. (se fonder sur les stratégies MNT et Addictions ou les rapports Santé psychique et Prévention du suicide, y compris les objectifs et les champs d'action, les bases scientifiques et autres rapports nationaux.)

1.2 Situation initiale au niveau cantonal

Les stratégies cantonales, les projets/programmes actuels (à partir de la 2^e phase, y c. bilan de la phase précédente), les conditions-cadres cantonales (sociales, politiques, culturelles, économiques et légales).

Si elles sont disponibles, les statistiques cantonales sur des thèmes spécifiques et des groupes cibles peuvent être incluses.

2. Motifs à l'origine du programme

- *Expliquer comment sont pris en compte dans le programme les principes pour programmes cantonaux à partir des stratégies MNT et Addictions et des rapports Santé psychique et Prévention du suicide.*
- *Évaluation des **facteurs de succès** et du **bilan** du programme (si disponible).*
- ***Nécessité** : quels aspects importants pour la santé le programme doit-il aborder ?*
- ***Besoins** : comment le programme détermine-t-il les besoins des groupes cibles et des acteurs concernés dans le canton et comment en tient-il compte ?*
- *Quelles **expériences positives et négatives** recueillies dans d'autres programmes et projets – ainsi que dans d'autres cantons – sont exploitées ?*
- *Comment le programme prend-il en compte le contexte cantonal décrit au point 1.2 et les **conditions-cadres** cantonales pertinentes ?*

3. Groupes cibles, settings et méthodes

- *Dans quelles phases de vie le programme s'inscrit-il ?*
- *Quelles caractéristiques des groupes cibles sont au cœur du programme (sexe, statut social, ethnie, etc.) ?*
- *Dans quels settings et via quels multiplicateurs les groupes cibles doivent-ils être atteints ?*
- *Pour quelles raisons les settings, groupes cibles et multiplicateurs en question sont-ils choisis compte tenu de l'impact visé ?*

4. Vision, objectifs et mesures

4.1 Vision

Base : vision des stratégies MNT et Addictions ainsi que du rapport Santé psychique.

4.2 Objectifs du programme, objectifs détaillés et mesures

- *Les objectifs du programme sont dérivés des objectifs MNT et des champs d'action nationaux.*
- *Les objectifs du programme dépendent de l'impact visé sur le long terme dans l'environnement social ainsi qu'au niveau du comportement personnel. Ils sont décrits plus concrètement que les objectifs nationaux (ON) en termes de settings, multiplicateurs et groupes cibles. Le lien entre les objectifs du programme cantonal et les objectifs nationaux des stratégies MNT et Addictions, Santé psychique et Prévention du suicide doit être mis en évidence. Dans le cas de PSCH, les numéros correspondants des objectifs-cadres de PSCH doivent figurer dans le tableau des objectifs (colonne ON).*
- *Les objectifs du programme cantonal ont un caractère visionnaire et ne doivent pas être atteints dans les quatre ans que dure le programme. Ils sont concrétisés par l'intermédiaire d'objectifs détaillés.*
- *Les objectifs détaillés sont formulés selon SMART et doivent pouvoir être atteints dans les quatre ans que dure le programme.*
- *Pour chaque objectif détaillé, les mesures correspondantes sont décrites aux quatre niveaux Interventions, Policy, Mise en réseau et Information du public. Les mesures/projets portent un titre et un numéro univoques.*
- *Les mesures sont complétées par les indications de mise en œuvre correspondantes, qui doivent être formulées de manière concrète et mesurable. Elles doivent contenir les principales étapes prévues pour les quatre années à venir et ne pas décrire les mesures elles-mêmes.¹*

Tableau des objectifs et des mesures

	Objectifs du programme cantonal		Mesures aux quatre niveaux			
ON	Objectifs du programme	Objectifs détaillés	Interventions	Policy	Mise en réseau	Information du public

¹ Des exemples concrets sont disponibles sur demande auprès de PSCH.

5. Organisation du programme et mise en réseau

- *Organigramme, rôles, tâches et compétences des organes du programme*
- *Données sur les ressources en personnel*

6. Évaluation et monitoring

Décrire comment le programme est évalué avec le concours du monitoring MNT et Addictions (MonAM).

7. Information du public

Esquisse sommaire des objectifs de communication, groupes cibles, canaux potentiels et messages.

Un concept de communication détaillé (outil recommandé : <https://www.quint-essenz.ch/fr/tools/1060>) n'est établi qu'au début de la mise en œuvre et ne fait pas partie du concept du programme.

Partie III – Calendrier

Calendrier sur quatre ans avec les principales étapes du programme (voir le modèle ci-joint)

Partie IV – Budget

Budget total sur quatre ans (modèle de PSCH ci-joint, à titre d'exemple).

Disposition de PSCH : les dépenses opérationnelles pour la direction du programme peuvent être intégrées dans le budget, mais pas celles pour la direction stratégique dans le canton.

Partie V – Métainformations

Service responsable et direction stratégique pour l'ensemble du programme

Prénom et nom, adresse, numéro de téléphone, courriel

Direction opérationnelle

Prénom et nom, adresse, numéro de téléphone, courriel

Annexes et outils

- Annexe 1 : [tableaux des objectifs et mesures](#) (modèle)
- Organigramme / schéma organisationnel (modèle) : <https://www.quint-essenz.ch/fr/tools/1001>
- Annexe 2 : [modèle de calendrier](#)
- Annexe 3 : [modèle de budget](#)

Version 3.4.2018